



Française marié à un albanais à qui on refuse de rester en France

Par **MORGANE.P**, le **25/04/2018** à **08:30**

Bonjour,

Je m'appelle Morgane. Je suis avec un albanais. Il est rentré en France avec un visa (3 mois) pour eux il y a 5 ans et demi maintenant, il a eu des visa renouvelés pendant 2 ans. Nous nous sommes mis ensemble il y a 3 ans et depuis tous ses visa sont refusés. Nous nous sommes mariés depuis 1 an bientôt, il est reparti en Albanie l'été dernier pour pouvoir faire son visa long séjour, conjoint français, mais l'ambassade a refusé. Il a quand même pu rentrer à la maison même si c'était très compliqué. Je suis française et la France refuse de lui donner ses papiers. Quelqu'un sait pourquoi ? Nous avons besoin d'aide.

Merci.

Par **amajuris**, le **25/04/2018** à **09:45**

bonjour,

si votre celui qui est devenu votre mari a séjourné de manière irrégulière en France, ce peut être le motif du refus.

en principe le refus de visa doit être motivé.

votre mari peut faire un recours gracieux contre le refus de visa.

en cas du rejet du recours gracieux, votre mari devra envoyer un courrier, avec l'ensemble des arguments de fait et de droit, à l'adresse postale suivante : Commission de recours contre les refus de visas, BP 83609, 44036 NANTES CEDEX 1 (France).

salutations

Par **MORGANE.P**, le **25/04/2018** à **11:44**

Bonjour , enfaite quand nous nous somme mis ensemble, 1 mois après il a reçu une OQTF mari il les pas parti car notre avocate nous avez dis que ce n'était pas nécessaire étant donner si un dossier était en cour et sur cette OQTF est marquer quil pourra revenir en Mai 2018 mais étant donner qu'il es revenue d'albanie (légalement) cat il c'est fait tamponner son passeport, penser vous que sa va bueuger encore ?

Par **amajuris**, le **25/04/2018** à **18:04**

bonjour,
se faire tamponner un passeport n'équivaut pas à un visa.
sans visa en france, il est ou sera en situation irrégulière.
salutations